des Princes &c. Avril 1771. la Notwège, la Moscovie sont plus peuplés que la France, l'Italie, la Boheme, l'Autriche, les Pais-Bas Catholiques, ibid. A qui l'Aureur croit-il parler ? Aux sots & aux enfans, répond l'Ami des hommes en traitant cette marière. La liberté dans le mariage réduiroit bientôt les Etats Catholiques à la dépopulation, où nous voions les Pais du Nord, la Turquie, la Perse, toutes les Provinces où règne cette liberté. La possibilité du divorce romproit les mariages au prémier dégoût, à la prémiere contestation. On inventeroit mille calomnies pour se délivrer d'un joug odieux : le labirinthe des Loix humaines en faciliteroit les moiens. C'est la réflexion que le mauvais discoureur S. Jerôme faisoit, il y a 1300 ans. Telle femme passeroit au vingriéme mati, tel mari à la vingtiéme femme; poligamie successive, mais réelle & plus nuisible encore que l'Asiatique. L'adultère & les autres crimes en ce genre n'en seroient que plus fréquens; suivant la remarque du Philosophe Montesquieu, appuice de l'expérience & des exemples incontestables qu'il allègue : Il en est, dit-il, de cette passion comme de l'avarice ; elle Loix. L. 16. augmente sa soif par l'acquisition.

Ce sont, sans doute, ces excès qui ont réveillé la vigilance des prémiers Pasteurs, & qui ont engagé l'Eglise à rappeller l'indissolubilité du mariage à sa rigueur primitive, que les Origènes, les Clément, les Augustin, les

Chrylostôme,

ques justes, quelques naturelles qu'elles soient; ils ris, qua verpreferent de déclamer contre tout ce qui bleffe leur fantur in corsystème avec un enthousiasme qui les avengle sur de ejus. Prov. toutes les raisons contraires.

Esp. des

C. 6.